



SOMMAIRE

NOUVELLES DE L'IFLA

- u Statuts
- u Activités régionales

NOUVELLES DE LA SECTION AFRIQUE

- u Conférence de Jérusalem
- u Projets en cours
- u Afrique du Sud
- u Sénégal

NOUVELLES DU PROGRAMME ALP

- u Nouvelle Directrice
- u DANIDA 2000
- u DANIDA 2001

ANNONCES

- u Prix Guust Van Wesemael
- u Atelier de Boston
- u UNESCO : Portail pour les Bibliothèques

PROCHAINES CONFERENCES DE L'ILFA PUBLICATIONS

d'août 2001, le Comité Exécutif et le Bureau Professionnel existants.

Les dernières réunions des actuels Bureaux Exécutif et Bureau Professionnel auront lieu durant la Conférence Générale de Boston, USA du 17 au 25 Août 2001. La première réunion du nouveau Conseil d'Administration aura lieu le samedi 25 Août à Boston.

Le Conseil d'Administration comprend :

- m Le Président
- m Le Président Elu
- m Dix membres élus par tous les membres de l'IFLA
- m 9 membres du Comité Professionnel

Le Président, le Président Elu et les membres élus du Conseil seront maintenant élus par correspondance. Ainsi les membres votants de l'IFLA à travers le monde seront en mesure de prendre part à ces élections, qu'ils soient en mesure ou non de participer à une Conférence Générale de l'IFLA.

Les objectifs qui sous-tendent la décision de mettre en place un nouveau Conseil d'Administration sont les suivants :

- une plus grande coordination de ce qui a trait à la Fédération du point de vue professionnel et managerial en mettant ensemble ce qui sont

NOUVELLES DE L'IFLA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFLA

Les nouveaux statuts approuvés par le Conseil en Août 2000 ont mis en place un nouveau Conseil d'Administration qui remplacera à partir

responsables de deux domaines dans le même Conseil.

- Une plus grande participation à la direction de la Fédération par les personnes vivant dans différentes parties du monde, en créant plus de postes d'élus en réduisant la longueur des mandats dans les fonctions et en réduisant le nombre des réunions.

Le Président, durant son mandat de deux ans non renouvelables, agit comme le Chef représentatif de la Fédération et lui apporte son Leadership. Le Président travaille en étroite collaboration avec le Secrétaire Général pour s'assurer que les politiques déterminées par le Conseil d'Administration et le Conseil sont promues et mises en œuvre. Le poste suppose de nombreux voyages au cours desquels ils délivrent de nombreux discours programmes et agit en général comme un Ambassadeur pour l'IFLA et la profession des bibliothécaires et de l'information. Un budget modeste est disponible dans le budget central pour faciliter quelques-uns de ces voyages. Le Président préside les réunions du Conseil qui sont tenues lors de la Conférence Générale Annuelle, où il prononce le discours programme durant la session d'ouverture de la Conférence. Le Président préside les réunions du Conseil d'Administration. Le Président préside le Comité Exécutif du Conseil d'Administration. Le Comité a une responsabilité d'exécution, déléguée par le Conseil d'Administration pour superviser la direction de la Fédération entre les réunions du Conseil d'Administration en accord avec les politiques établies par le Conseil.

Le Président Elu sert comme Président Elu pour deux ans, suivi par deux années comme Président. Le mandat dans la fonction n'est pas renouvelable. Il est prévu que la période comme Président Elu sera mis à profit se préparer au rôle de Président. Des occasions pourraient se présenter où

le Président Elu se substituera au Président, si par exemple, le Président est incapable de faire face à un important engagement ou de présider une réunion. Cependant, il n'y a pas d'autres responsabilités formelles pour le Président Elu. Le Président Elu est cependant un membre à part entière du Conseil d'Administration et du Comité d'Exécutif.

Le Conseil d'Administration est responsable de la direction manageriale et professionnelle de la

Fédération, dans le cadre de directives approuvée par le Conseil. Un de ces membres est nommé Trésorier de l'IFLA. D'autres membres reçoivent des responsabilités spécifiques, par exemple la Présidence de sous-comités tels que le Comité de planification des conférences, le Comité de développement des adhésions et le Comité des publications. D'autres responsabilités inclues des liaisons avec les éditeurs et avec le Bureau de l'IFLA du FAIFE et le Comité de l'IFLA pour le droit d'auteur et d'autres problèmes légaux. Le Conseil d'Administration approuve les comptes annuels. Les membres du Conseil d'Administration peuvent être parfois appeler à représenter l'IFLA à des conférences ou à des réunions, pour s'assurer que le voie de l'IFLA est entendue.

Cela peut être un travail difficile. Mais cela en vaut la peine. L'opportunité de travailler avec des collègues de différents types de bibliothèques et d'environnements informationnels ainsi que de cultures différents est stimulant en soi-même. Les membres s'assurent qu'ils en profitent eux-mêmes en tant qu'ils s'efforcent de faire avancer la cause des services de bibliothèques et d'information et à développer la pratique de la profession.

LES COMITÉS PERMANENTS DE L'IFLA

Servir dans un Comité Permanent est une des meilleures voies pour contribuer au travail de l'IFLA. Les Comités Permanents sont la cheville ouvrière de la Fédération. Ils aident à développer des politiques, mènent des enquêtes et autres projets, préparent des principes directeurs, et organisent des sessions publiques et des ateliers lors de la Conférence Générale. Servir dans un Comité Permanent donne l'opportunité de développer des activités professionnelles, de créer des liens avec des collègues de nombreux pays différents et aide à faire avancer la profession.

Responsabilités :

Les membres des Comités Permanents servent à titre personnel. Ils ne doivent pas être eux-mêmes forcément membre de l'IFLA. Mais ils doivent être présentés par une association ou une institution actuellement membre de l'IFLA.

Ils contribuent au travail du Comité :

- En n'ayant une connaissance pratique d'au moins une des langues de l'IFLA (Anglais, Français, Allemand, Russe et Espagnol). La plus grande part du travail des Comités Permanents a tendance à être mené en Anglais, la connaissance de l'Anglais est particulièrement utile ;

- En ayant une possibilité raisonnable de participer aux réunions du Comité Permanent sans que cela coûte à la Fédération. L'IFLA n'a pas de ressources pour financer les dépenses qui découlent d'un engagement à servir dans les Comités. Les principales réunions se tenues immédiatement avant et pendant les Conférences Générales Annuelles. Les prochaines Conférences seront tenues à Boston (2001), Glasgow (2002), Berlin (2003) et Buenos Aires (2004). Toutes ces conférences auront lieu au mois d'Août. Entre ces réunions, les affaires sont généralement traitées par E.mail, par poste ou par

fax. Certaines sections tiennent des réunions en milieu d'années en accord avec les Comités concernés.

- En contribuant activement en apportant des idées pour les projets et lors des réunions pour l'établissement des programmes de conférences ;

- En s'associant au travail de la section en mettant en œuvre des projets, en organisant des ateliers, en préparant des traductions, etc.

- En respectant les délais pour les rapports financiers et d'autres informations ;

- En répondant aux demandes du Siège de l'IFLA pour des avis ou des représentations à des réunions, etc. ;

- En participant à la production de bulletins d'information, de brochures de promotion et d'une manière générale à la diffusion de l'information concernant les activités de la section ;

- En aidant à la traduction des bulletins d'information, les communications des conférences, les brochures de promotion et tout autre document lorsque c'est nécessaire ;

- En encourageant des personnes des différentes parties du monde à participer à la session en identifiant des nouveaux candidats potentiels et des membres correspondants ;

- En collaborant à l'attribution de "portefeuilles" à des individus servant dans le Comité (par exemple l'édition du Newsletter, le responsable de la coordination de l'information, le recrutement pour l'adhésion à la Section, l'organisation des traductions, la préparation des ateliers, etc.).

Il est attendu des membres servant dans un Comité Permanent qu'ils aident les nouveaux élus à jouer pleinement leur rôle dans le travail du Comité Permanent en leur fournissant toutes les informations de base.

LES MEMBRES CORRESPONDANTS :

Chaque Comité Permanent peut nommer jusqu'à cinq Membres Correspondants. Ces postes sont destinés à des personnes qui ne peuvent pas participer normalement à la Conférence Générale (et par conséquent aux réunions du Comité Permanent) pour des raisons géographiques ou financières. Leur rôle est de représenter des régions, qui autrement n'auraient pas pu être représentées. Ils reçoivent les documents du Comité et doivent maintenir un contact régulier avec les responsables et les autres membres du Comité. Ils contribuent par leurs opinions et leurs supports actifs à s'impliquer dans les projets et à préparer des traductions, etc.. Les membres correspondants non pas le droit de vote mais s'ils sont en mesure de participer à une réunion du Comité, ils ont le droit à la parole.

Quelques Comités Permanents ont créé des postes " d'Observateurs ", " de Conseillers Honoraires " et " de Conseillers Spéciaux ". Ils sont cités dans l'annuaire de l'IFLA, mais ils n'ont pas de statut officiel, ils n'ont pas de droit de vote.

RÉUNION DU BUREAU DE COORDINATION DE LA DIVISION DES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Le Bureau de Coordination des Activités Régionales (BCAR) de l'IFLA constitué en groupe de réflexion s'est réuni à Uppsala en Suède au siège du Programme ALP du 12 au 17 octobre 2000. Le BCAR est constitué par les Présidents, les Secrétaires, et les Responsables des Bureaux régionaux d'Afrique, d'Asie Océanie et d'Amérique Latine.

La réunion de ce groupe de réflexion avait pour but de réfléchir sur la structure organisationnelle de la Division et de rencontrer le

Secrétaire Général de l'IFLA à ce sujet. A l'issue de leurs travaux, les membres du groupe ont émis dans un rapport un certain nombre de recommandations concernant la Division 8.

Les membres du BCAR ont réaffirmé que les Sections régionales constituent le forum approprié pour les membres régionaux pour partager des expériences et des intérêts et pour être introduits dans les programmes professionnels de l'IFLA. La Division régionale encourage davantage la participation régionale à travers une représentation dans les comités professionnels.

Le BCAR appuie la poursuite des activités du Programme majeur de l'ALP dans sa forme et dans sa gestion actuelles. Il a noté que l'expertise du personnel de l'ALP qui leur permet de jouer un rôle d'intermédiaire entre un bailleur et le destinataire est très appréciée par ceux-ci. C'est une évidence tangible que l'aide provenant de diverses sources pour des projets des pays en voie de développement s'accroît. Une grande part de la crédibilité de l'ALP réside dans ses contacts directs et fructueux avec les sections régionales.

1. Priorités de la Division Régionale

- _ Le développement des associations de bibliothèques
- _ Le développement des ressources humaines
- _ Les bibliothèques et l'alphabetisation
- _ Les technologies de l'information dans les pays en développement
- _ Les services aux communautés indigènes
- _ La préservation de l'héritage
- _ L'information pour la communauté
- _ Le libre accès à l'information

_ L'implantation de normes et de manifestes (en relations avec le siège de l'IFLA)

Les membres du BCAR ont noté que ces priorités sont pour l'essentiel identiques aux priorités professionnels de l'IFLA publiées en septembre 2000.

2. Les structures Régionales

Le BCAR recommande que les bureaux régionaux soient renforcés. Ceci peut être réalisé par :

*Un lien plus étroit avec le siège de l'IFLA

_ L'octroi de ressources financières additionnelles pour l'emploi d'un personnel d'appui permanent pour effectuer des tâches supplémentaires spécifiques liées aux priorités courantes.

Le BCAR recommande aussi que le budget pour les réunions soit augmenté afin de pouvoir faire face à l'augmentation du nombre des membres.

L'Afrique et l'Amérique Latine ont préféré maintenir les structures existantes avec un renforcement des bureaux régionaux. L'Asie-Océanie a considéré qu'il y aurait plus de potentialités pour un développement plus effectif en tenant compte de sa très large étendue géographique.

La division structurale selon des critères linguistiques pour l'Afrique et l'Amérique Latine a été discutée et rejetée bien que la langue demeure une barrière pour le travail.

La section Afrique a décidé de maintenir une seule section régionale, un seul bureau régional renforcé et d'augmenter le nombre des membres du Comité Permanent (CP)à 20 selon la répartition sous régionale suivante :

*Afrique du Nord : 2 membres au CP ;

*Afrique de l'Ouest : 8 membres au CP ;

*Afrique Centrale : 3 membres au CP ;

*Afrique de l'Est : 3 membres au CP ;

*Afrique Australe : 4 membres au CP.

3. Communication et Intégration

Le BCAR a recommandé que les communications entre les bureaux régionaux et les autres sections de l'IFLA soient renforcées par :

*L'échange des bulletins d'information régionaux qui seraient envoyés aux responsables des autres sections ;

_ La programmation des réunions des CP régionaux lors des Conférences de manière à ce qu'elles ne coïncident pas avec les autres réunions des CP et permettent ainsi une participation réciproque ;

_ La programmation du Caucus du Tiers Monde de manière qu'il ne coïncide pas avec les autres Caucus ;

_ L'organisation de la traduction simultanée lors des sessions de la Conférence.

Le BCAR a aussi recommandé que l'intégration entre les sections régionales et les autres sections de l'IFLA soit favorisée par :

_ L'échange de membres entre CP : les CP désignant des membres dans les autres CP présentant un intérêt et vice versa en acceptant d'autres membres des CP dans les CP régionaux. Ces derniers ayant un statut de membres ex officio ;

_ L'établissement de groupe d'intérêt spéciaux sur la Division, dans le cadre des nouvelles structures de l'IFLA, pour prendre en charge les intérêts particuliers de la Division tels que " les TIC dans les pays en développement ", " les bibliothèques et l'alphabétisation dans les pays en développement " auquel pourrait se joindre tout membre de l'IFLA.

4. Financement

Les membres du BCAR sont d'accord avec la suggestion de ALP pour considérer que *l'information* sur les fonds destinés aux activités régionales doit être centralisée, plutôt que les fonds eux mêmes. Cela doit inclure les sources de financement elles mêmes, à savoir l'information sur les donneurs .

Ils ont recommandé que le Secrétariat de l'IFLA recherche des fonds plus importants pour les projets au niveau régional qui pourraient être gérés collégialement en associant un plus grand nombre de membres.

5. Le développement des adhésions

Les membres du BCAR ont admis que les Bureaux Régionaux constituaient les endroits permanents et appropriés pour le recrutement de nouveaux membres dans la région.

Ils ont donc recommandé qu'une stratégie pour le recrutement de membres par les Bureaux Régionaux soit développés par le Secrétariat de l'IFLA. L'implémentation dépendant de l'augmentation des fonds destinés aux Bureaux Régionaux.

6. Rôles, Responsabilités, et fonctions dans la Division 8

Comités Permanents Régionaux

_ Faciliter le travail des sections régionales ;

_ Fournir des avis sur les activités et les priorités de la section au Bureaux, de Coordination de la Division par le biais des responsables de la section ;

_ Travailler avec les Bureaux Régionaux pour la mise en œuvre des activités de l'IFLA dans la région ;

_ Informer le bureau de l'ALP sur les priorités et les projets sélectionnés ;

_ Organiser le programme de la conférence de l'IFLA.

_ Faciliter, encourager et initier des projets pour les bibliothèques dans la région ;

_ En tant que membres individuels du Comité Permanent, représenter et être pour le Comité Permanent une source d'information sur un pays ou une région ;

_ En tant que membres individuels du Comité Permanent, représenter la région à l'intérieur de la grande communauté de l'IFLA.

_ Représenter et promouvoir l'IFLA dans son propre pays et dans la région ;

_ Communiquer et assurer la liaison entre les entités sus mentionnées et la communauté locale des bibliothèques membres de l'IFLA.

Les Bureaux Régionaux

_ Une extension permanente du Secrétariat de l'IFLA dans la région ;

_ Travailler en relation avec le Comité Permanent régional et le Bureaux de Coordination régional pour la mise en œuvre des activités de l'IFLA dans la région ;

_ Diffuser les informations sur l'IFLA dans la région ;

_ Fournir un appui logistique et administratif à la Section Régionale (gestion des réunions, des budget) ;

_ Assurer la communication (bulletin d'information, IFLANET , listes d'échanges)

_ Rechercher des sources de financement pour des projets ;

_ Servir de liens entre ALP, les autres programmes majeurs et les autres entités professionnelles de l'IFLA ;

_ Assurer le recrutements des membres.

Le Bureau de Coordination Régional

_ Représenter les sections régionales dans les Comités Professionnels et dans le Bureau qui administre l'IFLA.

_ Elaborer des directives générales pour le travail des sections ;

_ Donner des avis au Programme majeur ALP et au groupe d'appui nordique sur les politiques et les priorités des projets ;

_ Servir de lien avec les autres groupes professionnels de l'IFLA.

_ Organiser les programmes des conférences.

NOUVELLES DE LA SECTION AFRIQUE

CONFÉRENCE DE JÉRUSALEM . RAPPORT

Durant la Conférence Générale et le Conseil de l'IFLA qui se sont tenues à Jérusalem en Israël en Août 2000, la Section Afrique de l'IFLA s'est réunie deux fois. Monsieur Alegbeleye, Président de la Section, Mme Sarah Kagoda-Batuwa et Monsieur Henri Sène, responsable du Bureau Régional, étaient les seuls membres du Comité Permanent présents à ces réunions.

Plusieurs autres collègues africains ainsi que des professionnels d'Europe et des USA étaient présents comme observateurs durant ces deux réunions. Les points suivants de l'ordre du jour ont été discutés :

1. Les décisions de la dernière réunion du Comité Permanent à Rabat : Le Programme à Moyen-terme ; le Programme Bart Nwafor, les projets de la Section Afrique du Programme ALP ; le Journal bilingue ; etc.

2. Un rapport sur la Division 8 (la Division des Activités Régionales) a été présenté et de larges discussions ont eu lieu sur cet important problème. Les participants se sont accordés sur le fait que la Division 8 devait être maintenue tout en y apportant les changements structurels nécessaires. Des efforts particuliers devraient être faits pour démocratiser la Section Afrique pour avoir une plus grande participation des institutions à la base.

3. Des stratégies pour renforcer la Section Afrique de l'IFLA afin qu'elle ait un appui plus grand des associations professionnelles ont été suggérées.

4. Le Responsable du Bureau Régional a présenté un rapport d'activités pour l'année 2000.

5. Les thèmes des communications de la Section Afrique qui feront l'objet d'un appel à communication pour la Conférence de Boston ont été discutés et retenus. Le thème suivant a été retenu : " L'Afrique à l'ère de l'information : situation et rôle des politiques nationales d'information ".

Un orateur africain sera sélectionné par la Section Afrique. Le lauréat recevra une bourse pour Boston.

6. Mme Birgitta Sandell responsable du Programme ALP a présenté un rapport sur les

projets de la Section Afrique en cours et sur les activités prévus.

Pendant la Conférence de Jérusalem, M. Alegbeleye et M. Sène ont rencontrés le Secrétaire Général de l'IFLA M. Ross Shimon ainsi que le Coordonnateur des Activités Professionnelles, M. Sjoerd Koopman. Ils ont tout deux été informés des activités de la Section.

Le Président et le Secrétaire ont participé aux réunions de la Division des Activités Régionales de l'IFLA avec leurs collègues d'Amérique Latine et d'Asie. Les problèmes de la Division régionales ont été discutés de même que le choix d'un thème pour la séance publique qui sera organisée à Boston par la Division. Le thème suivant a été retenu : "Comblent l'écart numérique : relever les défis de l'âge de l'information dans les pays en développement".

La prochaine réunion du Comité Permanent de la Section Afrique aura lieu à Cape Town en Afrique du Sud au mois de février 2001.

SECTION AFRIQUE. PROJETS EN COURS

Liste des projets approuvés par la Section Afrique et par le Programme IFLA ALP.

1. Journal of Librarianship and Information Science in Africa/Revue de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information en Afrique.

Le Département de Bibliothéconomie, d'Archivistique et des Sciences de l'Information de l'Université d'Ibadan au Nigéria est chargé de la publication du Journal. Le comité éditorial s'est réuni à Ibadan en 1999. Le premier numéro devait être publié en 2000.

2. La Foire Internationale du Livre du Zimbabwe

L'ALP, le Comité Permanent de la Région et le Bureau Régional de Dakar ont eu un stand à la Foire du Livre du Zimbabwe, en 1996, 1997, 1998, 1999, et 2000.

3. L'appui de l'ALP au Comité Conjoint IFLA/CIA pour la Préservation en Afrique (JICPA)

Les premières réunions du JICPA ont été tenues à Dakar en 1996 et 1997. Les autres réunions ont eu lieu en Tunisie (1998), au Togo (1999), au Maroc (2000). La prochaine réunion est prévue en Afrique du Sud (2001). Des ateliers pour la formation des formateurs ont eu lieu au Sénégal en 1997, en Afrique du Sud et en Tunisie en 1998. Une réunion d'experts sur le Préservation a eu lieu au Kenya en 1998.

4. Programme Bart Nwafor pour le développement des ressources humaines

Financé par NORAD et l'Association Norgéviennne des Bibliothécaires à travers le Programme ALP, le Programme Bart Nwafor a été initié et agréé par la Section Afrique comme un moyen de fournir une assistance Sud-Sud dans le domaine important du développement des ressources humaines. De jeunes professionnels venant de 12 pays ont déjà bénéficié de ce programme entre 1997 et 2000, pour être formés dans des bibliothèques en Afrique.

5. Création d'un Centre de Collecte et de Distribution d'ouvrages scolaires de Côte-d'Ivoire

Ce Projet est mis en œuvre depuis 2000 par l'Association des Responsables des Bibliothèques et Centres de Documentation de Côte-d'Ivoire.

Projets en attente de financement :

6. **Atelier sur les technologies d'information et de communication dans les écoles secondaires des communautés rurales en Afrique**
7. **Enquête sur la préservation des collections de microformes dans les archives et les bibliothèques en Afrique.**
8. **Atelier régional sur l'évaluation des ressources des bibliothèques scolaires dans la région d'Afrique orientale et australe (SCECSAL).**
9. **Etablissement d'un répertoire de catalogage des noms africains.**

AFRIQUE DU SUD

LIASA

LA CORPORATION CARNEGIE DE NEW YORK A OFFERT UNE SUBVENTION DE 249 400 \$ A L'ASSOCIATION SUD AFRICAINE POUR LES BIBLIOTHEQUES ET L'INFORMATION (LIASA)

LIASA (<http://www.liasa.org.za>) a la plaisir d'annoncer qu'elle a reçu 249 000 \$ au mois de septembre 2000 pour une période de 3 ans en vue d'une assistance pour l'expansion de ses activités et la mise en œuvre des adhésions. Comme envisager, ce financement appuiera le recrutement d'un Directeur Exécutive et d'un Personnel Administratif de même que les infrastructures nécessaires pour un bureau.

La Corporation Carnegie a un très grand intérêt dans le développement des services de

bibliothèques à travers le monde, et a joué un rôle dans la création de bibliothèques et la formation de bibliothécaires en Afrique du Sud depuis 1928. LIASA a été créée en 1997 pour unifier et représenter toutes les institutions et toutes les personnes engagées dans les services de bibliothèques et d'information en Afrique du Sud.

La Corporation Carnegie croît fermement que LIASA, en tant que représentant national du corps des bibliothécaires et des spécialistes de l'information en Afrique du Sud, a le potentiel pour devenir une force majeure dans la transformation et le développement de l'Afrique du Sud de la période post apartheid. La subvention permettra à LIASA de mener une grande politique de recrutement, d'appuyer des programmes de formation continue et de développer des capacités parmi les bibliothécaires et les spécialistes de l'information, de faire du lobbying auprès du gouvernement et des hommes politiques pour appuyer le développement des services de bibliothèques et promouvoir la profession de bibliothécaire.

Ellen Tise, Président de LIASA a déclaré : " nous sommes extrêmement reconnaissant à la Corporation Carnegie pour leur appui renouvelé au service des bibliothèques en Afrique du Sud et nous ferons de notre mieux pour mener à bien les buts et les objectifs de LIASA ”.

Pour plus d'information

Ms Ellen Tise

Président : LIASA

Tel : (011) 717-1905

Fax : (011) 403-1421

E.mail : tise.e@library.wits.ac.za

Nomination

Mlle Gwenda Thomas a été nommée Directrice Exécutive de LIASA pour un mandat de 3 ans débutant le 1^{er} janvier 2001 jusqu'au 31 décembre 2003.

Gwenda a 19 ans d'expérience de travail avec différents groupes d'usagers dans des bibliothèques universitaires et spécialisées. Elle a été activement impliquée dans des associations de bibliothécaires en Afrique du Sud, de même que dans les structures intérimaires antérieures à la création de LIASA.

En acceptant sa lettre de nomination, Gwenda a déclaré : " je travaillerai comme Directrice exécutive de LIASA avec le Conseil Représentatif, le Conseil Exécutif, le Comité Exécutif, et l'ensemble des services de bibliothèques et d'information de l'Afrique du Sud ”.

SENEGAL

ASBAD

L'Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes connaît depuis six mois un nouveau souffle.

En effet, après son Assemblée Générale du 29 Janvier 2000, L'ASBAD s'était accordée un temps de réflexion. Un peu plus de cinq mois donc, le temps d'une réflexion profonde et salutaire, sur l'avenir de la profession I-D au Sénégal, le temps de ruptures novatrices et de remises en cause fécondes. Il s'agissait de se concerter avec toutes les composantes de la profession I-D pour faire le bilan, dresser de nouvelles perspectives, élaborer de nouvelles stratégies pour faire de l'ASBAD une association forte, apte à relever les défis que nous impose le 2^e millénaire naissant. Ce processus de réforme a abouti à nouvelle Assemblée tenue le 22

juillet 2000 à la Chambre de commerce de Dakar qui a procédé à l'élection d'un nouveau bureau et au toilettage des textes régissant l'Association.

Objectifs et Activites :

Les nouvelles approches et orientations qui s'imposent à l'ASBAD en termes de défis sont les suivantes :

1. une amélioration des conditions de fonctionnement de l'association, en lui dotant d'un espace propre de rencontres et d'échanges d'informations de l'ensemble des professionnels de l'information documentaire pour mieux faire connaître les apports de ces professionnels au développement économique, social, culturel, scientifique et technique ;

2. le renforcement des capacités des professionnels membres de l'ASBAD et des unités documentaires nationales par la formation, les échanges d'expériences et l'appui -conseil ;

3. la prise en charge des questions nationales qui interpellent les professionnels, par une gestion adéquate et saine des informations administratives préalable à toute efficacité de l'administration et à tout renforcement de la démocratie ;

4. favoriser l'insertion des diplômés des structures de formation documentaire dans le monde du travail et doter les membres de l'ASBAD des capacités nécessaires pour s'intégrer dans le marché mondial de l'information ;

5. contribuer aux activités de recherche et de réflexion qui se mènent au niveau mondial, en vue de faire évoluer régulièrement les sciences et techniques documentaires.

6. développer le contexte africain, sénégalais en particulier, marqué par le retard technologique, l'oralité, le pluralisme linguistique, par les échanges et la valorisation de nos contenus scientifiques et culturels dans le cadre d'un congrès.

Organisation :

Le bureau qui constitue l'instance dirigeante est renforcé par trois commissions techniques : Commission Information, Communication et Marketing, Commission Formation, Etudes et Recherche, et la Commission Finances respectivement dirigées par un Président et un Secrétaire. Ces commissions sont chargées, dans un mandat de deux ans et à travers des sous-commissions de mettre en œuvre les stratégies de relance de l'ASBAD pour en faire un outil indispensable pour le développement de la profession, une institution forte, porteuse de progrès et un partenaire actif dans la nouvelle Société de l'information.

Cette A.G a élu un nouveau Comité Directeur de 11 membres chargé de continuer le processus de rénovation de l'Association. Ce Comité est dirigé par un bureau restreint de 4 membres (président, secrétaire général, trésorier et Secrétaire à l'organisation). Le nouveau comité directeur de l'ASBAD se compose comme il suit :

Président

Djibril Ndiaye

Centre de Suivi Ecologique

B.P. 15532 Fann – Résidence

Tél. : (221)825-80-66 ou 825-80-67

Fax : (221)825-81-68

Email : djibril@cse.sn

Vice Présidente

Mme Khady KANE TOURE

IFAN Cheikh Anta Diop de Dakar

Tél. : (221)824-71-24

Email : bifan@telecomplus.sn

Secrétaire Général

Bernard DIONE

Bibliothèque Centrale de l'Université

Cheikh Anta Diop de Dakar

B.P. 2006 Dakar-Fann

Tél. : (221)824-69-81 Fax : 824-23-79

Email : dionebenu@hotmail.com

Trésorier

Oumar GUEYE

Ville de Dakar - Perception Municipale

Tél. : (221)824-35-23

COMMISSIONS :

_ Information, Communication
et marketing

Présidente :

Nafissatou BAKHOUM

IFAN –Cheikh Anta Diop

Tél. : (221)824-71-24

Email : bifan@telecomplus.sn

_ Etudes, Formation et Emploi

Président :

Youssoupha MBENGUE

OPENSYS

Tél. (221)827-38-31

Email : ymbengue@metissacana.sn

_ Finances

Président : Aliou NDAW

SONATEL MOBILES

Tél. (221)839-17-65

Email : alioundaw@hotmail.com

Adresse :

Association Sénégalaise des Bibliothécaires,

Archivistes et Documentalistes (A.S.B.A.D)

s/c EBAD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

BP 3252, Dakar, Sénégal

L'Association travaille à la finalisation de son programme à court et moyen terme et lance un appel à toutes les Associations aussi bien du Sud

que du Nord pour un soutien constant pour relever les nombreux défis qui l'interpellent.

NOUVELLES DU PROGRAMME ALP

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'ALP

Mme Birgitta Sandell a été nommée Directrice du Programme de l'IFLA pour le Développement de la Bibliothéconomie (ALP). Mme Sandell était depuis 1998 chargée de Programmes à l'ALP.

La nomination annoncée conjointement par la Bibliothèque universitaire d'Uppsala, en Suède et l'IFLA prend effet immédiatement jusqu'au 1^{er} décembre 2003, avec une possibilité de renouvellement.

Toutes nos félicitations à Mme Sandell.

LES BOURSES DE VOYAGES DANIDA 2000. RAPPORT

En 1998, le Ministère Danois des Affaires Etrangères, DANIDA, a alloué une importante subvention de 900 000 couronnes danoises par an dans le but de mettre en place un fonds de voyage pour les conférences. Le but était de permettre aux bibliothécaires venant des pays en voie de développement de participer aux Conférences générales de l'IFLA. La subvention est allouée pour une période de 3 ans et la Conférence Générale de Bangkok en 1999 a été la première Conférence pour laquelle il était possible de demander une bourse de voyage DANIDA. La conférence de Jérusalem en 2000 a été la seconde. Le parrainage couvre les frais d'inscription, de voyage, d'hôtel et de per diem. Le boursier est responsable des frais personnels d'assurance, de santé et des dépenses durant son voyage. Le Secrétariat de ALP à Uppsala, en Suède, assure l'administration du fonds.

A la fin du mois d'octobre la bourse a été annoncée à travers IFLA Listserv et d'autres listes dans les régions. Les appels à candidature ont aussi été faits dans les bulletins d'information régionaux, dans IFLA Journal et sur le site WEB de l'IFLA.

Le délais pour le dépôt des formulaires était fixé au 1^{er} février 2000. Etant donné que le comité travaille en étroite collaboration avec les Bureaux Régionaux de l'IFLA et les Comités Permanents Régionaux les demandes qui remplissaient les conditions ont été envoyées aux Bureaux Régionaux de l'IFLA (Bangkok, Dakar, Sao-Paulo).

Seuls les candidats maîtrisant une ou plusieurs des langues de travail de l'IFLA ont été pris en compte. Les candidats devaient n'avoir jamais reçu auparavant une aide du DANIDA pour participer aux Conférences de l'IFLA en 1997 (Copenhague) ou 1988 (Amsterdam). Les postulants qui pouvaient avoir d'autres possibilités d'aide pour participer n'ont pas été pris en compte. Le Comité a aussi recherché un équilibre entre les différents types de bibliothèques, et a tenu compte d'un équilibre géographique.

263 formulaires réglementaires ont été reçus à temps. Parmi ces formulaires, 24 candidats ont été sélectionnés pour la bourses. 11 de l'Afrique, 9 de l'Asie et de l'Océanie et 7 de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Les candidats africains sélectionnés étaient :

1. Serena, Batlang Comma Botswana
University of Botswana
2. Tesfaye Shikuru, Bizuwork Ethiopie
National Archives and Libraries of Ethiopia
3. Kwafoa, Paulina Nana Yaa Ghana
University of Cape Coast
4. Ruheni, Daniel Kenya
Daysiar University
5. Anne, Abderahmane Mali
Faculté de Médecine

- | | |
|--|----------|
| 6. Akinlola, Adebola | Nigeria |
| Law Library Ministry of Justice Ibadan | |
| 7. Rudatedbwa, Telesphore | Rwanda |
| Université nationale du Rwanda | |
| 8. Diouf, Souleymane | Sénégal |
| Université Cheikh Anta Diop | |
| 9. Sewdan, Nisha | Afrique |
| Durban Metropolitan Libraries | |
| | du Sud |
| 10. Chelimu, Gertrude | Zambie |
| Copperbelt University | |
| 11. Mapasure, Sabelo | Zimbabwe |

En dehors de la conférence générale, 9 des candidats ont été retenus et invités à participer à l'atelier satellite à Haifa sur "*Marketing et Communication pour les bibliothèques*". 2 personnes ont été sélectionnées pour participer à Paris au symposium sur "la préservation des périodiques".

Les événements tels que ceux-ci sont d'une grande importance dans la mesure où ils donnent à de jeunes professionnels des opportunités pour prendre part à la bibliothéconomie internationale. Pendant et après la conférence, beaucoup de remerciements et d'expressions de gratitude ont été reçus. Pour plusieurs boursiers, c'était la première fois qu'ils étaient hors de leur pays et ils étaient très disposés à apprendre et à nouer de nouveaux contacts. De nombreux boursiers ont affirmé qu'ils avaient eu de nouvelles amitiés. Dans le rapport d'un boursier, il est écrit ceci à propos des bourses Danida: "L'expérience est réellement une voie pour faire progresser nos vies professionnelles et une voie pour la coopération". Ce fut une aventure extraordinaire pour les boursiers.

DANIDA 2001

Les bourses de voyage DANIDA pour la 67^e Conférence Générale de Boston en Août 2001, ont

été annoncées en Octobre 2000 à travers IFLA Listserv, IFLANET et dans la région à partir du Bureau Régional. Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 1^{er} Février 2001.

La bourse DANIDA couvrira les frais de participation, le voyage, le logement et les indemnités journalières pour un certain nombre de délégués des pays en développement.

Southern African Research Centre

Les candidats doivent avoir une expérience professionnelle de cinq ans minimum. Les jeunes professionnels qui ne sont pas des participants réguliers aux réunions de l'IFLA seront prioritaires. Lors de l'attribution des bourses, le Comité chargé des bourses recherchera un équilibre entre tous les secteurs des bibliothèques et des sciences d'information.

ANNONCES

PRIX GUUST VAN WESEMAEL POUR L'ALPHABÉTISATION

Le prix a été institué par le Bureau Exécutif de l'IFLA en novembre 1991, à la mémoire de feu Guust Van Wesemael, qui a été le Coordinateur des Activités Professionnelles de IFLA de 1979 à 1990 et le Secrétaire Général Adjoint de l'IFLA de 1979 à 1991, et pour commémorer sa contribution aux efforts de l'IFLA pour promouvoir l'alphabétisation dans les pays en voie de développement. En 1996 le prix a été institué de nouveau sous de nouvelles conditions.

I - Objectifs

L'objectif du prix est de récompenser une réussite dans le domaine de la promotion de

l'alphabétisation dans un pays en voie de développement. Le Prix sera de préférence utilisé pour des activités de suivi telles que l'achat de collections de livres répondant à des buts précis, mais pourra aussi être utilisé pour d'autres activités, telles que la promotion de l'alphabétisation, la formation, le développement de politiques. Le Prix sera lancé tous les deux ans.

II - Eligibilité

Le Prix cible en priorité les travaux sur les bibliothèques publiques et scolaires. Les personnes physiques et les institutions du secteur des bibliothèques peuvent faire acte de candidature.

III - Aspects financiers

Le Prix sera décerné tous les deux ans, à compter d'avril 1997. Chaque fois une bourse de 6000 Florins néerlandais sera décerné. Le Prix sera versé en 2 tranches : 2/3 immédiatement et 1/3 lors du dépôt d'un rapport sur la manière dont le Prix a été utilisé (voir rapport).

IV - Gestion

Le Prix est administré au siège de l'ILFA qui examinera les candidatures avec le Jury. Le coordonnateur des Activités Professionnelles est la personne qui assure la liaison entre le lauréat et l'IFLA pour la gestion du projet. Il reçoit aussi et évalue les rapports et informe le Bureau Professionnel.

V - Selection

La sélection est faite pour un Jury de 3 bibliothécaires professionnels :

- _ un membre du Bureau Exécutif de l'IFLA

_ un membre du Bureau Professionnel de l'IFLA, en particulier le Président de la Division de l'IFLA pour les bibliothèques servant le Grand Public

_ le Président ou le Secrétaire de l'une des sections suivantes : Bibliothèques Publiques, Bibliothèques Scolaires ou la Lecture.

Le Coordinateur des Activités Professionnelles agit ex-officio en tant que Conseiller du Jury.

VI - Candidatures

Les candidatures doivent être accompagnées par :

_ les justifications de la candidature ;

_ une description détaillée du projet achevé ou en cours (incluant une brève description de la bibliothèque ou de l'organisation et de ses activités) ;

_ un exposé sur la façon dont l'argent du Prix sera utilisé ;

_ un budget réaliste.

Il est aussi demandé aux candidats de joindre une lettre d'appui de leur association professionnelle nationale.

Rapport

Six mois après avoir reçu le Prix, le lauréat devra soumettre au Siège de l'IFLA un rapport intérimaire sur l'utilisation qui sera fait des fonds, la seconde tranche sera alors payée.

A la fin de la période du projet, un rapport final et un rapport financier devront être soumis.

(Le rapport devra être présenté de manière à pouvoir être publié dans IFLA Journal).

Délai de dépôt de candidature : **1 Mars de chaque année impaire** (2001, 2003, 2005, etc.).

Section Régionale de l'IFLA pour l'Asie et l'Océanie

atelier de Boston.

“ La création de stratégies pour le développement des bibliothèques ”

Les bibliothécaires des pays développés et en voie de développement sont invités à présenter des communications pour l'atelier précité. L'atelier qui aura lieu le mardi 23 Août 2001, mettra l'accent sur les stratégies créatrices pour obtenir l'appui de sources externes pour les services de bibliothèques. Cela inclus l'appui venant des communautés, du secteur privé, des fondations, des agences gouvernementales et non gouvernementales et des organisations gouvernementales.

Les objectifs de l'atelier sont les suivants :

_ Partager les expériences dans l'obtention des appuis venant de secteurs variés pour le développement des bibliothèques ;

_ Identifier les stratégies qui ont réussi pour l'obtention d'appuis pour le développement des services de bibliothèques ou des projets ;

_ Faire rencontrer des bibliothécaires et des représentants des agences donatrices ;

_ Apprendre le savoir faire et les techniques pour la rédaction de propositions de projets.

Les résumés devront être envoyés à l'adresse ci dessus avant le 15 février 2001. Les auteurs des communications sélectionnées seront informés avant le 15 mars 2001. Le texte complet devant être soumis avant le 15 mai 2001.

La traduction simultanée de l'atelier sera demandée aux organisateurs de la conférence

Personnes à contacter :

* Rashidah Begun c/o Library University
Sains, Malaysia, 11800 Penang, Malaysia

Email : rashidah@usm.my

_ Amelia MacKenzie c/o National
Library of Australia

Parkes act, 2600, Australia.

Email : amackenzi@nla.gov.au

UNESCO : Portail pour les bibliothèques

L'UNESCO a le plaisir d'annoncer le lancement de son portail d'accès au monde des bibliothèques

(http://unesco.org/webworld/portal_bib) qui a pour but de faciliter l'accès aux informations relatives aux ressources des bibliothèques disponibles sur le Web de même que les questions ayant trait à la bibliothéconomie. Le site, encore au début de son développement, est en train d'être développé du point de vue interactif pour la navigation et la recherche dans une large catégorie incluant les sites Web des bibliothèques nationales, des services gouvernementaux d'information, des associations de bibliothécaires, des ressources on-line, avec un accent particulier sur les activités des domaines de compétence de l'UNESCO à savoir l'éducation, les sciences, les cultures, l'information et les communications.

Des sections spéciales publieront régulièrement des nouvelles et des articles ayant un intérêt pour les bibliothécaires et mettront l'accent sur les activités de bibliothèques sélectionnées et ou sur des collections. Tous les bibliothécaires et les bibliothèques sont invités à participer en envoyant des informations sur leurs activités, des liens utiles, des nouvelles et des contenus qu'ils souhaitent partager avec d'autres pour les rendre plus disponibles d'une manière générale.

PROCHAINES CONFERENCES DE L'IFLA

67^e Conférence Générale de l'IFLA, Boston, Massachusetts, USA, 2001.

68^e Conférence Générale de l'IFLA, Glasgow, Ecosse, 2002.

69^e Conférence Générale de l'IFLA, Berlin, Allemagne 2003.

BOSTON 2001

Invitation :

Le Comité National d'Organisation des Etats-Unis et la Communauté des Bibliothèques américaines ont le plaisir de vous inviter à la 67^e Conférence Générale et Conseil de l'IFLA qui auront lieu à Boston, Massachusetts du 16 au 25 Août 2001.

Thème : Les Bibliothèques et les Bibliothécaires : Faire la différence à l'âge de la Connaissance.

Sous-thèmes :

_ Faire avancer le rôle de leader du bibliothécaire à l'âge de l'information.

_ Fournir le Savoir dans la durée à travers l'espace et le temps.

_ Gérer l'information et la technologie à l'âge de la connaissance.

_ Développer des politiques d'information pour l'âge de la connaissance.

_ Mettre en place des partenariats d'échanges.

_ Apporter un plus :

- au gouvernement et à l'industrie dans le développement économique ;

- à la société dans le développement social et culturel ;

- aux chercheurs et aux scientifiques explorant les frontières du savoir ;

- aux enfants et aux jeunes adultes pour les opportunités de savoir et pour la qualité de la vie au public.

Pour plus d'informations, visitez le site Web de la 67^e Conférence Générale et Conseil de l'IFLA.
<http://www.ifla2001.org/>

PUBLICATIONS

_ MANIFESTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Le Manifeste sur la Bibliothèque Scolaire est maintenant disponible au Siège de l'IFLA et au Bureau Régional en Anglais et en Français.

Cet important document a été préparé par la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et de Bibliothèques (IFLA) et approuvé par la Conférence Générale de l'UNESCO. C'est pour cette raison que l'on se désigne ce document comme étant le Manifeste IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Scolaire.

Le texte est aussi disponible dans plusieurs langues sur le site WEB IFLANET.

<http://www.ifla.org/VII/S11/ssl.htm#3d>.

L'IFLA encourage tous les professionnels à distribuer cette brochure parmi les membres de vos associations. Des copies supplémentaires pourront être obtenues au siège de l'IFLA.

_ WORLD DIRECTORY OF MAP COLLECTIONS

4^e Ed. comp.- ed. par Olivier Loiseaux.- KG. Saur Verlag, 2000.- 541 pages.- ISBN 3-598-21818-4 (IFLA Publications n° 92/93). DM. 148

Cette 4^e éd. a été publiée sous l'égide de la Section des Bibliothèques Cartographiques et de Géographie de l'IFLA. 714 collections de cartes situées dans 121 pays ont été recensées par Olivier Loiseaux. Les entrées sont classées alphabétiquement par pays, sous classées par ville et éventuellement par institution.

_ READER IN PRESERVATION AND CONSERVATION

Ed. par R. Manning & V. Kremp.- K.G. Saur Verlag, 2000.- ISBN " 6598-21817-6.- (IFLA Publication n° 91).- DM 98.

Publié sous les auspices de la Section sur la Préservation et la Conservation de l'IFLA. Donne les informations sur la Préservation et la Conservation dans plus de vingt pays.

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION SUR /IFLA ET SES PROGRAMMES CONSULTER LE SITE WEB DE L'IFLA <http://www.ifla.org/>

COLLABORATEURS

Gabriel O Alegbeleye
Nafissatou Bakhoun
Rashida Begun
Bernard Dione
Sjoerd Koopman
Amelia McKenzi
Birgitta Sandell
Henri Sène
Ross Shimmon
Ellen Tise
Jacinta Were

Directeur de publication

Henri SENE

Assistant

Bernard DIONE

Secrétariat

Coura SY FAYE

Traduction

Antoinette CORREA

Bernard DIONE

Mariane FAYE DIOP

Edition

Bureau Régional de l'IFLA

Impression

Imprimerie Monteiro

Dépôt légal

Archives du Sénégal